

→ si on la pense en termes de distance, de fracture sociale préexistante.

**AE :** Il faut aussi voir comment les victimes ont réagi...

**LM :** Au moment où nous avons écrit cet article – octobre 2020, NDLR –, nous avons constaté qu'il y avait eu une non-augmentation des plaintes pour violences conjugales auprès de la police et, a contrario, une augmentation des demandes d'hébergement d'urgence auprès du secteur associatif. Ce n'est pas à la sphère pénale, aux policiers, que les victimes font appel, mais à l'associatif. Il y a visiblement un décalage entre ce que les policiers peuvent proposer comme accueil des victimes, comme leviers qu'ils peuvent actionner, et ce que cherchent les victimes. C'est un révélateur.

**AE :** Le travail des policiers a aussi été impacté par la pandémie.

**LM :** Si on parle de certains policiers qui sont en contact étroit avec la population, comme les patrouilleurs, c'est un peu le « Sois poli, nom de Dieu ». On est dans un métier de contact un peu oublié qui a connu un paradoxe : pour faire respecter les règles, les policiers ont été contraints d'en être les premiers contrevenants. Il y a une incompatibilité entre la distanciation physique et les acteurs qui doivent la faire respecter.

**AE :** La tâche des policiers n'a pas forcément été évidente.

**LM :** Non. Je pense aux amendes administratives qui ont été distribuées à tous les petits jeunes des quartiers qui essayaient de fuir la promiscuité de leurs habitations parce qu'ils avaient à vivre une cohabitation familiale dans des conditions qui n'étaient pas

forcément tenables. Là, au niveau des dynamiques professionnelles, ces jeunes ont reçu une amende parce que leur seul exutoire en période de Covid se situait dans l'espace public à cause de leur espace privé qui était réduit et gangrené par tout un tas de problématiques. Il y a une réaction du policier, qui a stigmatisé davantage

**« À l'époque de la grippe espagnole, en 1918, on parlait déjà de distanciation sociale plutôt que physique. C'est comme s'il y avait déjà eu une forme d'instinct qui faisait pressentir aux scientifiques que cette distanciation physique imposée allait avoir un impact sur la fracture sociale – et la distance sociale – préexistant à la situation pandémique. »**

toute une population, mais qui a aussi stigmatisé le policier... Le Covid met en avant des inégalités préexistantes, mais il force aussi parfois la stigmatisation de certaines populations.

**AE :** Il y a un risque d'augmenter la distance sociale entre différents pans de la population ?

**NDRR :** La distance sociale, c'est aussi considérer l'autre comme un danger. On en vient à considérer l'autre comme une menace. Il y a un risque sanitaire. Or, dans ce genre de situation, on est toujours l'irresponsable d'un autre. L'autre est irresponsable parce qu'il met la société en danger, il me met en danger en ne respectant pas les règles qui sont là pour me protéger. Le discours qui accompagne cette distance physique creuse encore plus la distance sociale.

**AE :** Vous avez l'impression qu'on est suffisamment conscient de cette situation ?

**NDRR :** On voit qu'il existe un intérêt des scientifiques, des sociologues, des criminologues, du milieu associatif, parce qu'ils savent que cette distance sociale préexistait à la pandémie. Ils la voient s'agrandir, mais elle était déjà là, bien présente. Et je pense qu'un des dangers au niveau politique est de croire que cette distance est générée par la pandémie. Or, elle existe déjà et, le problème, c'est qu'on n'en a pas pris la mesure. On la voit peut-être, mais on ne la prend pas toujours en compte dans les politiques qui sont menées. Après la pandémie, le danger sera de dire : « On revient à la normale. » Mais la normale, pour beaucoup de personnes, c'est une précarité sociale, un isolement social. Et cet isolement s'est encore accentué. Certaines personnes vivent sur un fil social qui est plutôt très large. S'il y a une secousse, ils ont des outils pour se rattraper. Mais d'autres personnes vivent sur un fil social tellement fin que, s'il y a la moindre secousse, ils tombent. Le but pour le futur sera d'essayer d'élargir au maximum les ressources sociales de tout le monde pour éviter les chutes. •



## Les jeux comme outils critiques. Ou l'autre histoire du Monopoly

Les jeux sont des outils utiles dans le secteur social et pédagogique. Ils ont même un cursus dévolu pour former à cette culture ludique, qui attire assistants sociaux, éducateurs spécialisés, bibliothécaires... On en parle avec son responsable et passionné de jeux, Michel Van Langendonck.

PAR MANON LEGRAND

Le Monopoly, tout le monde le connaît. Mais le Taudis-Poly? L'idée du jeu, créé par l'association marseillaise Didac'Ressources, est née lors des manifestations massives de 2018 faisant suite aux effondrements meurtriers de la rue d'Aubagne, en plein centre, lors de laquelle une manifestante a crié « Va falloir qu'ils arrêtent de jouer au Monopoly avec nos vies! » « On s'est dit qu'il fallait partir de quelque chose que tout le monde connaissait », a expliqué Fathi Bouaroua, militant du logement à Marseille, lors du salon Habitoools en ligne organisé par le Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat<sup>1</sup>.

Sur ce plateau, pas de grands hôtels, mais des immeubles insalubres, à commencer par les bidonvilles toujours existants dans et autour de la cité phocéenne. Chaque joueur est amené à lire l'article de presse relatif à l'immeuble qu'il acquiert. Jouer pour sensibiliser, pour informer et interpeller sur le mal-logement. C'est l'objectif de ses créateurs, qui ont depuis lancé un autre jeu, le PunaiZo qui vise à s'informer et se protéger des punaises de lit, un grand fléau.

« Les jeux à règles préétablies (à distinguer du jeu en tant que jouet ou de l'attitude ludique, NDLR) sont connotés d'un contenu culturel, moral ou immoral. Bien sûr, en utilisant des jeux de société, on peut déconstruire des choses », explique Michel Van Langendonck, « tombé dans le jeu à l'adolescence, et toujours dedans » et aujourd'hui responsable de la Spécialisation en sciences et techniques du jeu lancée en 2013 (Haute École de Bruxelles-Brabant) et président de l'Association des ludothèques belges. Et au rayon des détournements, le Monopoly rafle la mise.

### LE PREMIER MONOPOLY ÉTAIT ANTI-CAPITALISTE

Comme nous le raconte Michel Van Langendonck, l'histoire du

Monopoly remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le premier Monopoly n'a pas été créé par celui qui en a fait fortune à partir des années 20, Charles Darrow, mais bien par Elizabeth Magie, une quakeresse américaine. Mieux encore, The Landlord's Game est l'exact opposé de la version popularisée du jeu immobilier puisqu'il visait alors à dénoncer le monopole des propriétaires fonciers. Son concept est

**Tous ces jeux n'ont guère ébranlé le monopole du Monopoly dans les armoires familiales, pour le grand malheur des parents qui ne destinent pas leurs enfants à devenir de futurs magnats de l'immobilier.**

récupéré, transformé, et notre « Miss Magie » tombe dans l'oubli. C'est en 1970 qu'on la redécouvre lors d'un procès, celui que l'éditeur de jeu Parker Brothers intente à Ralph Anspach, un économiste américain qui lance un Anti-Monopoly (toujours disponible aujourd'hui). Il se sert du jeu initial pour sa défense, montrant que le Monopoly était déjà une pâle copie d'un jeu préexistant, et gagne son procès.

« Toute une série d'associations auront ensuite la même démarche →

➔ *qu'Anspach pour dénoncer le système Monopoly, où il s'agit de s'enrichir en éliminant les autres*», poursuit Michel Van Langendonck. Fin des années 80, c'est le Chomageopoly qui voit le jour, le premier jeu coopératif en Europe, conçu par des ouvriers de l'usine de montres LIP, en faillite fin des années septante. Par ce jeu, les ouvriers entendent expliquer leur lutte, suite à leur mise au chômage. Dans la philosophie du jeu, on lit ceci : «*Ce jeu illustre le combat collectif contre le système – représenté par le jeu –, au contraire de la concurrence inhabituelle entre joueurs qui exprime la division des travailleurs que le système veut perpétuer. Ce jeu est un jeu collectif où les joueurs ne peuvent gagner qu'en s'entraïdant.*»

Plus tard viendra aussi le Tiers-Monopoly, jeu coopératif pensé par des associations humanitaires pour sensibiliser au commerce équitable. Dernier «détournement» en date, Kapital, des Pinçon-Charlot. Un mix entre le jeu de l'oie et le Monopoly qui met en scène la lutte des classes. Autant de tentatives pour raconter d'autres récits du monde.

### SE PRÉPARER À VIVRE DANS LE MONDE TEL QU'IL EST

Tous ces jeux n'ont guère ébranlé le monopole du Monopoly dans les armoires familiales, pour le grand malheur des parents qui ne destinent pas leurs enfants à devenir de futurs magnats de l'immobilier, même si, notre interlocuteur nous rassure, «*le jeu a aussi une version cathartique, il permet de se défouler et de faire dans les jeux ce qu'on ne fera pas dans la réalité*»...

«*Si le succès du Monopoly se pérennise, c'est une volonté de la société Hasbro de renouveler l'intérêt, mais c'est aussi parce que les jeux sont des miroirs des hommes en un temps déterminé*», explique le spécialiste du jeu. Mais, précise-t-il tout de suite, *c'est aussi très important de faire l'expérience du compétitif dans*

*les jeux, pour apprendre à gagner et à perdre, à se confronter aux autres. Notre société est compétitive, donc, l'éducation, c'est être préparé à vivre dans le monde tel qu'il existe et initié à construire un monde meilleur. Il faut les deux.*» Et ça tombe bien, car, dans la vaste production ludique, des jeux plus équilibrés d'un point de vue des rapports humains existent – semi-coopératifs –, «*dans lesquels il nous faut tenir compte à la fois du bien commun à l'échelle sociale et du bien individuel ou collectif à l'échelle de la famille et des proches*»<sup>2</sup>. Enfin, «*ce n'est pas tant le thème du jeu qui compte que les interactions qu'il suscite et le vécu des joueurs*». Autrement dit, on n'est pas obligé de jouer à un «*jeu guimauve de défense de l'écologie*» pour réfléchir à la transition environnementale.

### UNE « GAMIFICATION » DE LA SOCIÉTÉ

«*Depuis 20 ou 25 ans, l'adulte s'autorise à jouer. Il y a une gamification de tous les secteurs d'activité, car le jeu a un aspect motivationnel intrinsèque très puissant*», explique Michel Van Langendonck. Pour le meilleur et pour le pire... «*Il y a une tendance aujourd'hui à vouloir motiver les participants à une activité quelconque, voire pour l'achat d'un produit, en ludifiant ce qu'on propose. Des entreprises utilisent les ressorts des jeux de plateforme et vidéo avec des récompenses immédiates. Weight Watchers, par exemple, avec son système de points, de petits objectifs et de récompenses immédiates, qui nourrissent un renforcement positif et donnent à la personne un sentiment de puissance et de satisfaction et une envie d'aller plus loin.*» «*Mais les ressorts ludiques de plaisir sont beaucoup plus diversifiés que cette 'pointification'*», poursuit le spécialiste. D'où son intérêt comme outil d'éducation. «*Dans le social et le pédagogique, le jeu est un outil fondamental. Il ne faisait pas spécifiquement l'objet de*

*formations, parce qu'à la base on estime qu'on joue pour le plaisir de l'activité, sans conséquences. Or, il y a toujours des conséquences quand on joue, mais elles sont perçues comme moins grandes que dans le réel. D'un point de vue pédagogique, quels que soient les publics, permettre d'apprendre en jouant est extrêmement intéressant, car on s'autorise à essayer, on s'entraide, on débrieife et on réessaye. C'est la définition même de l'apprentissage*», explique Michel Van Langendonck.

Dans l'éducation permanente, le jeu est pleinement admis. Dans les écoles, Michel Van Langendonck est optimiste, «*il commence timidement à s'y faufiler*», dans la foulée du renouveau des pédagogies actives. Et de conclure sur un dernier conseil, emprunté à Jean Epstein (psychosociologue spécialiste de la petite enfance, NDLR) : «*On ne joue pas pour apprendre, on apprend parce qu'on joue.*» Et vu comme ça, on gagne à tous les coups. •

1. Habitoools.be regroupe un ensemble de ressources et d'outils afin de favoriser l'échange de matériel entre les travailleurs sociaux. Les outils sont répertoriés par thème et par association. Le salon virtuel est à revoir sur YouTube.

2. Le jeu Vertigo, par exemple, qui met en tension industrialisation et avenir de la planète. Ou Terra, qui confronte les joueurs aux crises sociales, écologiques ou militaires.

#### EN SAVOIR +

Le site [www.pipsa.be](http://www.pipsa.be) recense plusieurs jeux en promotion de la santé.

L'asbl Empreintes propose des jeux de sensibilisation aux questions environnementales et de mobilité.

L'asbl Passe-Muraille propose le jeu Malsameco pour sensibiliser à la question du handicap.

Democracity est un jeu de rôle d'éducation à la citoyenneté proposé par le musée BELvue.

## « Lalela », des histoires au bout du fil

### PROPAGATION SONORE

Le premier confinement a donné lieu à une pléthore (et heureusement !) d'initiatives citoyennes, notamment dans l'événementiel. «*Lalela*» fait partie de ces projets nés à Bruxelles uniquement avec de l'huile de coude et grâce à la volonté, ici, de deux particuliers. Daphné Leclef et Laurent Develay sont de véritables amateurs de la scène artistique contemporaine, toutes catégories confondues. Le concept ? Réserver gratuitement – pour soi-même ou pour un tiers – une histoire interprétée en direct par un artiste... au téléphone. *Alter Échos* vous raconte tout sur cet outil inédit et bienveillant.

PAR MÉLANIE HUCHET

«*Ca a été véritablement un coup de massue sur la tête*», se remémorent ensemble Daphné Leclef et Laurent Develay, quand le 13 mars 2020 tout le secteur culturel se met à l'arrêt, dans le but de freiner la propagation du Covid. Une fois la sidération passée, l'inquiétude prend le pas : pour le sort des artistes d'une part et pour un pan de la société en passe d'être encore plus isolé d'autre part. L'échange et l'accessibilité à tous et à toutes sont les maîtres-mots de ces deux jeunes quinquas, qui, dès l'annonce du confinement, se sont mis en recherche d'une solution. C'est au fil de leurs prospections qu'ils découvrent le projet éphémère d'un directeur de théâtre du nord de la France consistant à retranscrire des pièces – ne pouvant plus être jouées sur scène – par téléphone. Cette nouvelle forme d'expression insolite enthousiasme le couple qui l'importe à Bruxelles et en Wallonie, tout en y ajoutant sa touche personnelle.

### RÉCONFORTER À L'AIDE DE LA PAROLE

L'idée trouvée, il faut maintenant la concrétiser, et ce, sans aucune aide financière. Daphné comme Laurent activent leur réseau. Très vite, une graphiste et un concepteur de sites web proposent leur aide. Mais l'étape la plus dure reste encore à venir : trouver et convaincre des artistes qui accepteraient de donner de leur temps bénévolement, mais aussi de partager leur création – non plus devant un parterre de spectateurs – mais au téléphone. La chance leur sourit grâce à Marie Cuhe, la directrice de la Maison du conte et de la littérature du Brabant wallon, qui leur apporte une aide capitale avec son précieux répertoire de conteurs et d'auteurs.

Parmi ces derniers, douze sont par-tants pour cette expérience unique en son genre. L'équipe se dote d'un comité de lecture chargé de sélectionner des textes et de les adapter au format téléphonique. Le répertoire de textes est varié (34 contes – dont 7 pour enfants – 8 récits de vie,

**« Je suis pleine de gratitude pour les artistes de la parole qui ont appelé ma mamie ; l'espace d'un instant, elle a oublié son chagrin, sa solitude. »**

7 poésies, 4 chants, 1 slam) et son contenu absolument positif. Pour les interpréter, le choix de professionnels tels que le metteur en scène Ilyas Mettioui, la poétesse Anne Guinot, l'artiste Maggy Leoncelli ou encore Christiane Andrien, codirectrice du Théâtre de la Parole. Mi-avril, le projet qui porte le nom musical ➔

→ de «Lalela» – signifiant «écouter» en zoulou – est sur les rails et l'on peut désormais réserver sur le site non pas un auteur (qui se dévoile uniquement lors de l'échange téléphonique), mais une histoire pour une durée d'une dizaine de minutes. «Nous avons souhaité laisser les écouteurs opter pour un récit selon leur humeur du jour et provoquer aussi un effet de surprise», explique Laurent Develay avant d'ajouter que «ce sont des moments hors du temps, des perles de bonheur et des instants d'évasion». Dans cette démarche, il y a aussi, ajoute Daphné Lecléf, «la volonté de transmettre du réconfort et de la chaleur humaine à travers les mots, la parole, le son de la voix, les chants, qui sont tous vecteurs d'émotions».

**SOLIDARITÉ ET ACCESSIBILITÉ**

Le public, lui, se constitue «de vraies gens qui n'ont pas forcément un lien à la culture et qui n'ont peut-être même jamais assisté à une pièce de théâtre ou à une lecture de conte. Le fait qu'ils reçoivent un Lalela et que ce ne soit pas du tout dans l'entre-soi représente une véritable satisfaction pour nous», confie Laurent Develay.

Les témoignages et les remerciements affluent, que ce soit de la part de ceux qui racontent ou de ceux qui écoutent. «Elle en avait tellement tellement besoin! Elle est encore en larmes avec moi au téléphone», écrit un homme à propos de sa mère. Ou bien cette autrice pour qui c'est une «chance d'avoir pu pouvoir partager [son] poème» de cette manière si peu conventionnelle. Et puis, bien sûr, la reconnaissance des auditeurs, comme de cette femme pour sa grand-mère : «Je suis pleine de gratitude pour les artistes de la parole qui ont appelé ma mamie, l'espace d'un

instant, elle a oublié son chagrin, sa solitude.»

Depuis la mise en place du projet, ce ne sont pas moins de 600 histoires qui ont été réservées et la reconnaissance d'un savoir-faire dans ce médium inhabituel. Il est clair que,

**« Nous avons souhaité laisser les écouteurs opter pour un récit selon leur humeur du jour et provoquer aussi un effet de surprise. »**

pour Laurent, «l'équipe de conteuses et conteurs a acquis une certaine expertise dans la propagation sonore d'émotions». Mais hors de question pour les initiateurs de s'arrêter là puisque deux éléments restent primordiaux :

rémunérer leurs artistes et atteindre des populations isolées et en difficulté. Si ce duo engagé et passionné ne se rémunère toujours pas, ils ont réussi en quelques semaines à sortir du bénévolat leurs douze professionnels grâce à des partenariats. «Nos auteurs passent deux à huit heures chaque semaine à s'investir avec énergie dans le projet. C'était une priorité pour nous qu'ils soient payés.» C'est à force de persévérance que le couple a pu entrer en contact avec plusieurs associations, centres culturels ou institutions. À côté du soutien essentiel de La Maison du conte et de la littérature du Brabant wallon, on peut également citer la participation de l'asbl Article 27 – proposant des activités culturelles aux plus démunis –, du Théâtre de la parole et d'une collaboration avec le Centre culturel Jacques Franck réputé pour sa diversité sociale. Les maisons de repos ne sont pas en reste : plusieurs actions ont pu y être menées à bien, dont une grâce à l'aide de l'asbl Conte en balade, permettant d'offrir des histoires à huit résidents d'une maison de retraite située dans la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Et si demain la vie reprenait son cours normal, est-ce que Lalela continuerait d'exister? «Oui, car l'enjeu culturel va au-delà du confinement. Les personnes en situation de précarité n'avaient déjà pas, avant la pandémie, les moyens pour se rendre à des activités culturelles. Covid ou pas, la porte leur reste quasiment fermée. Nous aimerions élargir au maximum notre public avec en tête l'idée de proposer des Lalela en langues étrangères justement pour faciliter, on l'espère, l'accès à la culture de tous.» Nous l'espérons aussi. •

<https://www.lalela.art>

# alter • échos

**ABONNEZ-VOUS!**

L'actualité sociale avec le décodeur

**ABONNEZ-VOUS!**

**CHAQUE MOIS, ALTER ÉCHOS VOUS PROPOSE 76 PAGES D'ACTUALITÉS ET D'ANALYSES DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES.**

Une revue indépendante essentielle pour les acteurs, décideurs, professionnels du social mais aussi pour tous les citoyens engagés et curieux.

**POUR S'ABONNER**

- Contactez-nous par mail ([abonnement@alter.be](mailto:abonnement@alter.be)),
- remplissez notre formulaire en ligne ([www.alterechos.be/abonnements](http://www.alterechos.be/abonnements)),
- ou renvoyez-nous le coupon ci-dessous par mail ([abonnement@alter.be](mailto:abonnement@alter.be)) ou par poste : Agence Alter, rue Guillaume Tell, 57 à 1060 Bruxelles.

Vous recevrez la facture correspondant à votre choix dans les meilleurs délais.

L'abonnement est activé dès réception de votre paiement.

**SOUTENEZ UN PROJET DE PRESSE ENGAGÉ ET CRITIQUE**

**ABONNEZ-VOUS ET/OU OFFREZ UN ABONNEMENT À VOS AMIS!**



**NOS FORMULES**

- Abonnement papier + Web** 115 €/an  
10 numéros par an + nos hors-série et suppléments  
6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine
- Abonnement papier uniquement** 80 €/an  
10 numéros par an + nos hors-série et suppléments
- Abonnement web** 70 €/an  
6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine
- Abonnement découverte de trois mois (web + papier)** 19 €/3 mois  
3 numéros pendant trois mois  
6 accès personnalisés aux contenus en ligne et aux archives du magazine

NOM ET PRÉNOM : .....

RUE ET N° : .....

CODE POSTAL ET LOCALITÉ : .....

**ABONNEMENT CADEAU** (personne à laquelle l'abonnement est destiné) :

NOM ET PRÉNOM : .....

RUE ET N° : .....

CODE POSTAL ET LOCALITÉ : .....

DATE ET SIGNATURE :